

DECRET N° 2003-034 DU 11 FEVRIER 2003

Portant approbation des états financiers
du Centre Béninois du Commerce Extérieur
(CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre
2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n°2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-350 du 06 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Vu** le décret n° 88-9 du 15 janvier 1988 portant approbation des statuts du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi et le Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 janvier 2003 ;

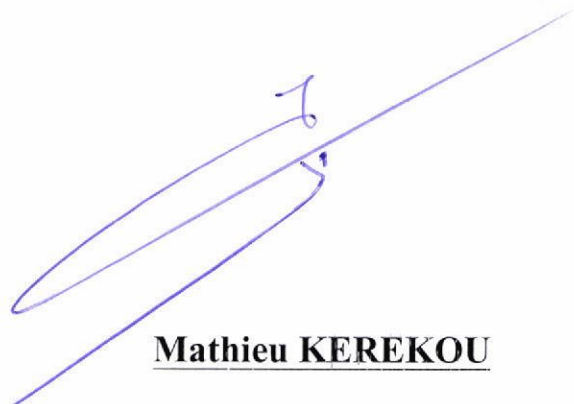
D E C R E T E

Article 1^{er} : Sont approuvés, des états financiers du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Promotion
de l'Emploi,



Lazare SEHOUETO

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MICPE4
MFE 4 AUTRES MINISTERS : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC- ENAM-FADEPS3 UNIPAR- FDSP2 JO 1.